Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 31330

Intitulé

CQP: Certificat de qualification professionnelle Barman du monde de la nuit

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION		
Commission paritaire nationale de l'emploi de l'industrie hôtelière (CPNE-IH) - CERTIDEV	Président		

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s):

3292 - Hôtels, cafés, restaurants (HCR)

Code(s) NSF:

334 Accueil, hotellerie, tourisme

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le barman du monde de la nuit, prépare le bar, veille à son approvisionnement, accueille les clients, prépare et sert les boissons simples ou qu'il a lui-même composées, anime le bar. Il perçoit le paiement des boissons, enregistre les ventes. dans les grands établissements il encadre le personnel et recrute de nouveaux employés qu'il forme. Il exerce son activité dans des entreprises telles que des hôtels, bars, brasseries, discothèques et restaurants de nuit.

Les capacités attestées :

- Réceptionner, contrôler et stocker les denrées nécessaires à l'activité
- Mettre en place les produits et matériels,
- Approvisionner
- •Remettre en état les locaux, équipements...
- •Accueillir le client
- Créer l'ambiance de l'établissement
- •Conseiller le client
- •Réaliser, créer des boissons
- Facturer et encaisser
- Animer une équipe
- •Veiller à la sécurité dans l'établissement
- •Intervenir à titre préventif après repérage des conduites addictives et agressives
- Prodiguer les soins de premier secours....

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Discothèques, bars d'ambiance, brasseries, cafés

Barman, commis de bar, chef barman

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1801: Café, bar brasserie

<u>G1603</u>: Personnel polyvalent en restauration

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification se compose de 8 blocs de compétences distincts :

- ••Accueillir un client et mener un échange en vue de réaliser une prestation
- Traiter une réclamation client, recueillir et transmettre des informations concernant les clients
- • Réceptionner et stocker des marchandises, des produits
- • Approvisionner et participer à l'achat de marchandises ou de produits
- ••Assurer la sécurité des personnes et des lieux
- ••Utiliser une langue étrangère dans les activités professionnelles de l'Hôtellerie, de la Restauration, des Loisirs et des activités de Tourisme
- •• Effectuer un service en salle traditionnel
- • Gérer l'encaissement

Pour tous les blocs de compétences, des observations en situation de travail réelle sont réalisées conjointement par un représentant du centre de formation et un représentant de l'entreprise. Ces mêmes blocs font l'objet d'une nouvelle évaluation dans le cadre d'une épreuve finale reprenant l'ensemble des compétences visées par la certification, réalisée par un binôme évaluateur externe composé d'un évaluateur pédagogique et d'un expert professionnel.

La compétence est considérée acquise dès lors qu'il est constaté une autonomie au poste de travail et que les résultats obtenus lors des évaluations en contrôle continu et final franchissent le seuil d'acquisition d'un bloc selon une pondération établie par les partenaires sociaux.

Pour la VAE, dossier de validation et mise en situation professionnelle.

L'ingénierie modulaire de certification du secteur permet aux branches du secteur d'organiser des équivalences non seulement à l'intérieur de leurs propres CQP mais aussi avec les CQP des autres branches participant à ce dispositif d'ingénierie modulaire. Des blocs de

compétences sont ainsi communs à plusieurs CQP de plusieurs branches. Cette ingénierie est aujourd'hui partagée par 4 CPNEFP : la CPNE de l'industrie hôtelière, la CPNE des Casinos-jeux, la CPNEFP de la restauration collective et la CPNEFP de la restauration commerciale libreservice.

La cartographie des blocs de compétences et CQP du secteur est consultable sur le site www.certidev.com

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION				
Bloc de compétence n°1 de	Descriptif:				
la fiche n° 31330 - Bloc1	Établir un contact efficace et adapté au client				
(Bloc 1) Accueillir un client et	Conduire un échange avec un client en lien avec une prestation de				
mener un échange en vue de	service				
réaliser une prestation	Réaliser ou suivre la réalisation d'une prestation en assurant la				
	satisfaction client				
Modalités d'évaluation du bloc 1.					
	Selon le dispositif d'acquisition : Observation en situation de travail				
	réelle et/ou Simulation de l'arrivée d'un client dans un établissement				
	et/ou questionnement ou quizz, dossier de validation (VAE)				
	Remise d'une attestation de délivrance du bloc 1 (Bloc 1) du CQP				
	Barman du monde de la nuit H/F				
Bloc de compétence n°2 de	Descriptif:				
la fiche n° 31330 - Bloc3	Réceptionner les marchandises				
(Bloc 3) Réceptionner et	Contribuer à gérer les stocks				
stocker des marchandises,	Stocker les marchandises				
des produits	Modalités d'évaluation du bloc 3.				
	Selon le dispositif d'acquisition : observation en situation ou au cours				
	d'une mise en situation, questionnement, mise en situation				
	reconstituée, questionnement, étude de cas, dossier de validation				
	(VAE)				
	Remise d'une attestation de délivrance du bloc 3 (Bloc 3) du CQP				
	Barman du monde de la nuit H/F				
Bloc de compétence n°3 de	Descriptif:				
la fiche n° 31330 - Bloc 4	Procéder à l'approvisionnement des marchandises				
(Bloc 4) Approvisionner et	Participer à l'achat de marchandises ou de produits				
participer à l'achat de	Modalités d'évaluation du bloc 4.				
marchandises ou de produits	Selon le dispositif d'acquisition : observation en situation et/ou étude				
	de cas complétée éventuellement par un questionnement à l'oral,				
	dossier de validation (VAE)				
	Remise d'une attestation de délivrance du bloc 4 (Bloc 4) du CQP				
Dias de compétence nº4 de	Barman du monde de la nuit H/F				
Bloc de compétence n°4 de	Descriptif : Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité et d'hygiène dans				
la fiche n° 31330 - Bloc 5	' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' ' '				
(Bloc 6) Assurer la sécurité des personnes et des lieux	les lieux fréquentés par les clients Intervenir en cas d'incident				
des personnes et des neux	Modalités d'évaluation du bloc 5.				
	Selon le dispositif d'acquisition : observation en situation et/ou étude				
	de cas complétée éventuellement par un questionnement à l'oral				
	et/ou quizz, dossier de validation (VAE)				
	Remise d'une attestation de délivrance du bloc 5 (Bloc 6) du CQP				
	Barman du monde de la nuit H/F				
	222. 22 1101100 00 10 11010 1111				

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de	Descriptif:
la fiche n° 31330 - Bloc 6 (Bloc 11b) Utiliser une langue étrangère dans les activités professionnelles de l'Hôtellerie, de la Restauration, des Loisirs et des activités de Tourisme A2	
	Décrire avec des moyens simples sa formation, son environnement immédiat et d'évoquer des sujets qui correspondent à des besoins immédiats.
	Modalités d'évaluation du bloc 6 : Selon les opérateurs linguistes retenus pour la délivrance de la certification qui doit être calquée sur le cadre européen commun de référence des langues (CECRL). Ce bloc 6 (Bloc 11b) de compétences doit donner lieu à la délivrance d'une certification attestant de la maîtrise du niveau A2.
Bloc de compétence n°6 de	Descriptif:
la fiche n° 31330 - Bloc 7	Préparer la salle et les espaces attenants
(Bloc 15a) Effectuer un service en salle traditionnel	Mettre en place les tables Accueillir et accompagner les clients en salle
service en salle traditionnel	Prendre une commande en salle et la transmettre
	Effectuer un service à table
	Clore un service en salle
	Modalités d'évaluation du bloc 7.
	Selon le dispositif d'acquisition : observation en situation et/ou étude de cas complétée éventuellement par un questionnement à l'oral, dossier de validation (VAE) Remise d'une attestation de délivrance du bloc 7 (Bloc 15a) du
	CQP Barman du monde de la nuit H/F
Bloc de compétence n°7 de	Descriptif:
la fiche n° 31330 - Bloc 8	Procéder à l'ouverture de la caisse
(bloc17) Gérer	Accueillir un client en caisse
l'encaissement	Procéder à l'encaissement des articles ou produits Fermer son poste de caisse
	Modalités d'évaluation du bloc 8.
	Selon le dispositif d'acquisition : observation en situation ou étude de cas ou questionnement à l'oral, dossier de validation (VAE) Remise d'une attestation de délivrance du bloc 8 (Bloc17) du CQP Barman du monde de la nuit H/F
Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 31330 - Bloc 2 (Bloc 2) Traiter une	Descriptif : Traiter les situations difficiles en préservant la qualité de la relation client
réclamation client, recueillir et transmettre des	Rechercher, traiter et transmettre les informations à la continuité du service client
informations concernant les clients	Modalités d'évaluation du bloc 2. Selon le dispositif d'acquisition : observation en situation et/ou étude de cas complétée éventuellement par un questionnement à l'oral et / ou quizz, dossier de validation (VAE) Remise d'une attestation de délivrance du bloc 2 (Bloc 2) du CQP
	Barman du monde de la nuit H/F

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		Χ	
Après un parcours de formation continue	X		Professionnels de la Branche d'activité mandatés par une organisation professionnelle ou un syndicat de salarié Minimum 4 personnes (jury national paritaire)
En contrat de professionnalisation	X		Professionnels de la Branche d'activité mandatés par une organisation professionnelle ou un syndicat de salarié Minimum 4 personnes (jury national paritaire)
Par candidature individuelle		Χ	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X		Professionnels de la Branche d'activité mandatés par une organisation professionnelle ou un syndicat de salarié Minimum 4 personnes (jury national paritaire)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		Х
Accessible en Polynésie Française		Х

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle Barman du monde de la nuit, avec effet au 12 mai 2011, jusqu'au 12 mai 2016

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle « Barman du monde de la nuit » avec effet du 12 mai 2016, jusqu'au 07 août 2023.

Pour plus d'informations

Statistiques:

Environ 100 CQP par an

http://www.certidev.com

Autres sources d'information :

www.certidev.com

CERTIDEV

Lieu(x) de certification :

CERTIDEV - 22 rue d'Anjou - 75008 PARIS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Tous les opérateurs habilités par la branche à ce CQP du secteur sont référencés sur le site web : www.certidev.com

Historique de la certification :

Modalité d'élaboration des références : CQP élaboré par la CPNE de l'industrie hôtelière

CQP créé le 24 juin 2009 par la CPNE de l'industrie hôtelière **Certification précédente :** Barman du monde de la nuit